

AVIS À LA BATELLERIE

Pris en application du Règlement Général de Police de la Navigation et
du Règlement Particulier de Police de la Navigation E-2015-59 du 30 mars 2015

LOT AMONT ET AVAL

Section de voie : Lot amont et aval

Cahors, le 04 octobre 2024

Objet : appel à la vigilance

n° : DDT46/2024/35

Des débits supérieurs à 200m³/s (station de Cahors) sont anticipés sur la semaine S41.
Ces perturbations font suite à la prévision d'une pluviométrie importante sur le bassin amont,
obligeant les centrales hydroélectriques à effectuer des lâchés importants.

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES TERRITOIRES DU LOT
chargé de la police de la navigation

APPELLE À LA VIGILANCE

[tous les usagers de la rivière Lot]

**navigation fortement perturbée dès à présent
et dangereuse à partir du lundi 07 octobre 2024.**

- avant toutes formes d'activités sur la rivière :
- prendre connaissance des débits sur www.vigicrues.gouv.fr
et/ou
 - vérifier les points de références sur les biefs

RECOMMANDE

[aux navigants de la rivière Lot]

d'anticiper le retour des bateaux à leur base d'hivernage
à partir du samedi 5 après-midi et dimanche 6 octobre 2024
en cas de fermeture anticipée des écluses
avant le 31 octobre.

Date limite de l'avis à la batellerie : jusqu'à prochain avis

La cheffe du service
Eau, Forêt, Environnement


Stéphanie MERLIN

